

## Rapport annuel 2017

### **La Fondation d'aide aux entreprises a permis d'injecter CHF 23.3 millions dans l'économie genevoise en 2017**

- *Activités 2017 dans la continuité de l'année précédente, mais avec davantage de dossiers complexes*
- *CHF 18.7 millions accordés par le Conseil de fondation – notamment sous forme de cautionnements de crédits – auxquels s'ajoutent CHF 4.6 millions financés par les banques et conjointement avec la FAE*
- *67 entreprises et 749 emplois soutenus*

Plan-les-Ouates, le 4 juin 2018 – **Le rapport annuel 2017 de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dresse le portrait d'une année dense, dans la continuité de l'exercice précédent, mais avec un nombre accru de dossiers complexes. Ainsi, le soutien de la FAE atteint CHF 18.7 mios en 2017 (en hausse de 0.4 mio), au travers de 73 prestations dont ont bénéficié 67 PME genevoises représentant 749 postes de travail (69 entreprises, 839 emplois en 2016). En ajoutant CHF 4.6 mios provenant des financements assumés directement par les banques mais obtenus grâce à son intervention, la FAE a permis d'injecter CHF 23.3 mios dans l'économie genevoise (CHF 22.2 mios en 2016).**

**Les banques devant respecter des contraintes strictes en matière de crédit, le rôle premier de la FAE est de soutenir des entreprises dont la pérennité semble assurée mais qui ne répondent temporairement pas aux critères bancaires usuels. Ainsi, le cautionnement de crédits, une garantie fournie par la FAE aux établissements bancaires, a représenté 90% des engagements de la Fondation en 2017 et atteint CHF 16.9 mios (15.6 mios en 2016). « Ces chiffres sont dans la continuité de 2016, une année où nous avons enregistré des chiffres historiquement élevés. Douze ans après sa création, la FAE confirme ainsi sa raison d'être au sein du tissu économique genevois », commente son directeur Patrick Schefer.**

Au cours des dernières années, la FAE a largement développé ses activités de conseil, apportant des recommandations sur la mise en œuvre de structures de financement cohérentes, également afin de trouver des solutions sans son intervention directe. Cette expertise répond aussi au nombre croissant de dossiers complexes en raison des montants en jeu, de la multiplicité des intervenants ou du nombre important d'emplois concernés. « L'analyse et la prise de position pour ce type de dossiers, qui sont en croissance en 2017, sont plus délicates et requièrent une attention particulière, qui mobilisent considérablement les ressources », précise Patrick Schefer.

#### **Acteur majeur du tissu économique cantonal**

Fondation de droit public, la FAE s'adresse à toutes les PME - plus de 70% des emplois du secteur privé à Genève - quel que soit leur stade de développement ou leur secteur. L'objectif de la FAE est double : favoriser le maintien et la création d'emplois dans le canton mais aussi préserver les savoir-faire et la diversité du tissu économique local. Au cours de ses douze années d'existence, la FAE a accordé un soutien global dépassant CHF 189 mios en faveur de 562 PME genevoises, contribuant à la création ou au maintien de plus de 8'000 emplois. Son taux de succès (part de financements honorés par les entreprises) atteint 94% sur cette période (au 31.12.2017).

## Chiffres clés 2017

Le **cautionnement** des crédits bancaires commerciaux ou de leasing représente 90% des engagements accordés par la FAE en 2017, soit CHF 16.9 mios. Ce montant est en augmentation de 8% par rapport à 2016 (CHF 15.6 mios).

Le volume des **financements assumés directement par les banques** (sans garantie de la FAE) en complément des soutiens octroyés par la Fondation a atteint CHF 4.6 mios en 2017. Ce type de soutien indirect est vivement encouragé par la FAE pour les opérations plus importantes. Dans ce contexte, cette dernière apporte aux PME une expertise en aval de la demande de crédit et facilite les discussions entre l'entreprise et l'établissement bancaire.

Les **avances de liquidités contre cession de factures ouvertes** ont représenté un volume de CHF 1.4 mios en 2017, en recul de près de 50%. Cette prestation est idéale pour pallier l'allongement des délais d'encaissement des débiteurs et préserver le fonds de roulement.

Au terme de l'exercice, un bilan peut être tiré de la **prestation « Franc fort » mise en œuvre en mars 2016 pour une durée de 2 ans** et visant à épauler les industries touchées par l'abandon du taux plancher du franc par rapport à l'euro. Bien qu'elle ne représente sur vingt-deux mois qu'un montant de CHF 590'000.– en faveur de six entreprises et 215 emplois, elle a apporté un soutien non négligeable au secteur industriel.

L'analyse du portefeuille des encours révèle que 183 entreprises étaient au bénéfice d'un soutien de la FAE à fin 2017 pour un montant global de CHF 56.2 mios. Si les secteurs de la restauration et du commerce représentent 42% des dossiers, ils ne correspondent qu'à 27% des montants engagés. A l'inverse, les interventions au bénéfice des sociétés industrielles, de la medtech, de la construction ainsi que du secteur information et communication représentent 38% des clients du portefeuille mais 65 % des montants.

## Le rapport annuel peut être téléchargé sous [www.fae-ge.ch/site/fr/telechargements](http://www.fae-ge.ch/site/fr/telechargements)

---

**A propos de la FAE** - Composée de spécialistes en finance et en gestion, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises viables basées dans le canton de Genève, quel que soit leur secteur d'activité. Au-delà de solutionner des problématiques de financement, son objectif est de favoriser le développement des PME genevoises en privilégiant le maintien d'une économie forte et diversifiée, pourvoyeuse d'emplois. La FAE intervient tout au long du cycle de vie de l'entreprise à travers quatre prestations :

- Cautionnement de crédits
- Prise de participation minoritaire
- Avance de liquidités
- Mandat d'audit, d'accompagnement et/ou d'expertise

La FAE est également l'antenne cantonale genevoise de Cautionnement romand, fondé en 2007 sur la base de la loi fédérale sur les aides financières aux organismes de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises.

---

*Fondation d'aide aux entreprises*

*Chemin du Pré-Fleuri 3 – 1228 Plan-les-Ouates*

**[www.fae-ge.ch](http://www.fae-ge.ch)**

### **Pour toute information complémentaire :**

FAE / Patrick Schefer, directeur

[patrick.schefer@fae-ge.ch](mailto:patrick.schefer@fae-ge.ch) / 022 827 42 84

CPC sa / Sébastien Bourqui

[bourqui@cpc-pr.ch](mailto:bourqui@cpc-pr.ch) / 022 552 46 17